

Formulaire de demande de reconnaissance de l'engagement étudiant (R.E.E.)

(Référence : Décret n° 2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle)

L'étudiant

Nom / Prénom :

Numéro d'étudiant :

Date de naissance :

Email :

Collège d'appartenance :

Formation suivie année universitaire 20..... / 20..... :

Mention :

Parcours :

Période de valorisation (case à cocher)

Semestre impair Semestre pair

Précisez la nature de l'engagement :

Exemple : service civique

Pièces à joindre : CV et toute pièce justificative relatives à l'engagement (attestation de la structure d'accueil ou contrat)

Choisir votre type d'engagement parmi la liste des choix suivants :

- Activité professionnelle ¹
- Artistes de haut niveau
- Bénévole ou élu associatif
- Elu dans une collectivité territoriale
- Elu étudiant dans les conseils des établissements et des centres régionaux des œuvres universitaires
- Emploi étudiant au sein des services du Pôle FVE (Formation Vie Etudiante)
- Etudiant en phase 3 du Service national universel
- Etudiant entrepreneur
- Membre désigné au Conseil économique, social et environnemental (national ou régional)
- Réserviste civique
- Réserviste militaire
- Réserviste Police Nationale
- Sapeur-pompier volontaire
- Sportifs de haut niveau
- Volontaire dans les armées
- Volontaire en service civique
- Volontaire en service européen

* 10 heures/semaine ou 40 heures/mois

CONTRAT PÉDAGOGIQUE SPECIFIQUE A L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

A transmettre accompagné des pièces justificatives (CV + attestation de la structure d'accueil ou contrat),
à l'adresse : reconnaissance.engagement@univ-pau.fr

Le présent contrat est établi entre l'étudiant(e) et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.
Ce contrat a pour but de préciser les modes de valorisation de l'engagement étudiant.
Les parties s'engagent à respecter les clauses suivantes :

Modes de valorisation

Cette valorisation figurera sur le supplément au diplôme.

Inscription à l'UE Reconnaissance de l'engagement étudiant

Validation d'une UE transverse engagement étudiant (*l'étudiant peut se voir valider 2 ECTS*)

Sur la base d'un rapport écrit (2 à 5 pages) ou d'une capsule vidéo, l'étudiant devra justifier qu'il a bien acquis des compétences connaissances et aptitudes dans le cadre des activités liées à son engagement.

Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) à travers des ateliers organisés par le SCUO-IP à joindre en annexe au rapport écrit ou à la capsule vidéo.

Action au service de l'établissement en lien avec des projets portés les services du Pôle FVE (Formation Vie Etudiante)

ou

Validation d'UECF (*sous forme de points bonifiés ajoutés à la moyenne, le nombre de points au-dessus de 10/20 est multiplié par 0.04 points*)

Sur la base d'un rapport écrit (2 à 5 pages) ou d'une capsule vidéo, l'étudiant devra justifier qu'il a bien acquis des compétences connaissances et aptitudes dans le cadre des activités liées à son engagement.

Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) à travers des ateliers organisés par le SCUO-IP à joindre en annexe au rapport écrit ou à la capsule vidéo.

Action au service de l'établissement en lien avec des projets portés les services du Pôle FVE (Formation Vie Etudiante)

Signature de l'étudiant : A Le	Signature du responsable de formation : A Le	Visa du service instructeur : A Le
--	--	--